

INFOS BREVES GPAC BRETAGNE FEVRIER 2020

P ROBLEME DE CHAUFFAGE DINAN

Comme vous avez pu le constater depuis plusieurs semaines, les problèmes de chauffage s'accumulent dans les locaux de DINAN.

On ne compte plus les matins où nous devons garder notre blouson pour travailler.

Sachez que **FO Banques BNP Paribas** a alerté à nouveau la Direction et menacé cette dernière de faire appel à l'inspection du travail, si ce problème n'était pas résolu dans les meilleurs délais.

Il nous a été répondu que :

- le prestataire doit engager les actions de réparation pérenne.
- Dès le lundi 02 mars est prévu le nettoyage et le ramonage complet de la chaudière 1
- Courant de semaine prochaine, est prévu le remplacement de la pompe de charge de la chaudière 2
- Nous étudions également un système de bascule en cascade des deux chaudières permettant ainsi une bascule automatique en cas de défaut sur l'une ou l'autre.

FO Banques BNP Paribas suivra de près toutes ces interventions.

REPORT DES CONGES D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE

Je dois poser ou épargner, le cas échéant, mes droits à ma disposition avant la fin de l'année en cours.

Une souplesse dans la gestion de mes congés m'est offerte : la pose de jours de congés au-delà des soldes disponibles et **dans la limite de 5 droits est possible.**

Cependant, mes soldes de congés annuels, **RTT salarié** et **RTT hiérarchie**, sont reportés automatiquement et intégrés dans mon solde de congés annuels, **dans la limite de 5 droits tous motifs confondus**, dans le courant du 1er trimestre de l'année suivante.

Le nombre de droits reportables en fin d'année par **l'équipe de gestion administrative**, peut être supérieur à 5, si je réponds à certaines conditions :

- j'ai été absent pour maladie plus de 90 jours consécutifs entre le 1er juin et le 15 octobre de l'année en cours
- j'ai été absent pour maladie en fin d'année entre le 15 novembre et le 31 décembre
- je suis en congé maternité.
- je pars en congé sans solde

En cas de maladie de longue durée, mes congés annuels peuvent être reportés uniquement la première année. La deuxième année, si je suis toujours en maladie de longue durée, mon solde de congés me sera payé.



Smartphone



Internet

Jean Claude LE MANACH - 07 60 05 73 32

mail jean-claude.lemanach@bnpparibas.com



Facebook



Twitter





La FOrcé Solidaire

BDDF Opérations

PRIME DE MEDAILLE

Certains collègues nous interrogent pour savoir s'ils peuvent encore en bénéficier, depuis la remise en cause unilatérale de cet avantage sociale, par la Direction.

Vous trouverez ci-dessous les modalités pour percevoir cette prime.

[Quelles sont les échéances et les barèmes de la prime de médaille](#)

N'hésitez pas à nous contacter si jamais vous avez un doute.

Jean Claude LE MANACH, Représentant Syndical Adjoint, **FO BANQUES BNP Paribas**, reste à votre entière disposition pour échanger.

Vous pouvez me joindre par tel au 07.60.05.73.32, par mail à jean-claude.lemanach@bnpparibas.com, ou passer me voir sur le site de TADEN, bureau au RDC n° 0131.



Smartphone



Internet

Jean Claude LE MANACH - 07 60 05 73 32

mail jean-claude.lemanach@bnpparibas.com



Facebook



Twitter

